



CA du Pays de Laon (Siren : 200043495)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Aulnois-sous-Laon
Arrondissement	Laon
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Eric DELHAYE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	60 rue de Chambry
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02000 Aulnois sous Laon
Téléphone	03 23 22 31 00
Fax	03 23 22 31 04
Courriel	kczerwinski@cc-laonnois.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	44 505
-----------------------------	--------

Densité moyenne

144,23

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Arrancy (210200242)	54
02	Athies-sous-Laon (210200283)	2 655
02	Aulnois-sous-Laon (210200374)	1 464
02	Besny-et-Loizy (210200796)	369
02	Bièvres (210200861)	86
02	Bruyères-et-Montbérault (210201166)	1 572
02	Bucy-lès-Cerny (210201190)	214
02	Cerny-en-Laonnois (210201372)	65
02	Cerny-lès-Bucy (210201380)	116
02	Cessières-Suzy (200086338)	783
02	Chambry (210201448)	853
02	Chamouille (210201455)	294
02	Chérêt (210201646)	152
02	Chivy-lès-Étouvelles (210201786)	517
02	Clacy-et-Thierret (210201836)	323
02	Colligis-Crandelain (210201901)	244
02	Crépy (210202230)	1 896
02	Eppes (210202669)	432
02	Étouvelles (210202776)	222
02	Festieux (210202917)	684
02	Laniscourt (210203865)	181
02	Laon (210203873)	26 031
02	Laval-en-Laonnois (210203923)	253
02	Lierval (210204087)	116
02	Martigny-Courpierre (210204483)	124
02	Molinchart (210204665)	342
02	Mons-en-Laonnois (210204749)	1 201
02	Montchâlons (210204780)	77
02	Monthenault (210204855)	160
02	Nouvion-le-Vineux (210205381)	165
02	Orgeval (210205506)	68
02	Parfondru (210205647)	363
02	Presles-et-Thierny (210205969)	401
02	Samoussy (210206710)	395
02	Vaucelles-et-Beffecourt (210207387)	270
02	Veslud (210207643)	242
02	Vivaise (210207940)	732
02	Vorges (210207973)	389

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Service Public d' Assainissement Non Collectif : la communauté assure le contrôle des installations individuelles sur son territoire. Elle assure également la phase études préalables lors de la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Lutte contre les nuisances sonores</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Lutte contre la pollution de l'air</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Sanitaires et social - Action sociale <i>La communauté est compétente en matière d'action sociale d'intérêt communautaire. Est déclarée d'intérêt communautaire, le chantier d'insertion intervenant auprès des 38 communes de la communauté.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance - Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de développement de prévention de la délinquance que les associations définissent dans le contrat de ville
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones intercommunales existantes du Champ du Roy, des Minimes, d'Aulnois-sous-Laon et le Pôle du Griffon, et, à compter du 1er mars 2005, les zones d'une superficie supérieure à 1 hectare situées à proximité des axes routiers ou autoroutiers structurants. La communauté assure la création, la gestion et la commercialisation d'immobilier d'entreprise sur ces zones.
Développement et aménagement social et culturel - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>La communauté est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : le musée et le conservatoire de musique et de danse de la ville de Laon. - La communauté est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : le complexe piscine-patinoire "le Dôme".</i>
- Activités sportives <i>La communauté favorise la pratique de la natation pour les élèves des classes primaires.</i>

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale

- Schéma de secteur

Elaboration et suivi du schéma de secteur.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les nouvelles ZAC nécessaires à l'exercice de cette compétence dès lors que leur superficie est supérieure à 1 hectare, et qu'elles ont une vocation économique.

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, aujourd'hui codifié, sous réserves des dispositions de l'article 46 de cette loi. a ce titre, elle peut organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service. Cette compétence inclut l'organisation des transports des élèves du primaire se rendant au Dôme.

- Transport scolaire

Cf "organisation des transports urbains"

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Entretien des chemins de randonnée inscrits dans les topo-guides départementaux situés sur le territoire de la communauté.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Création d'un office de tourisme intercommunal dénommé Office du tourisme du Pays de Laon et chargé d'assurer : l'accueil et l'information des touristes, l'animation et la promotion touristique, la commercialisation de produits touristiques et la coordination des acteurs locaux du tourisme.--- Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques--- Soutien à l'animation et à la promotion touristique du territoire. ---

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en oeuvre et révision du programme local de l'habitat (PLH).

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Politique du logement d'intérêt communautaire - Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Action et aide financière en faveur du logement social

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. Arrêté préfectoral du 21/07/2014 - Création et animation d'un observatoire du logement d'intérêt communautaire pour : la politique du logement d'intérêt communautaire, les actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, les actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées, l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La communauté assure la création et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise (200087625)	SM fermé	47 878
02	SM du pôle d'activités du Griffon (250208709)	SM fermé	59 384
02	SI de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) de la région de Laon (250200383)	SM fermé	89 216

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)